

**ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE****Quatrième Réunion du Sous-Groupe de Gestion de l'Infrastructure et de l'Information d'APIRG (IIM/SG/4)****Réunion en ligne, 31Août – 03 Septembre 2021*****Point 4 de l'ordre du Jour : Etat de mise en œuvre des projets régionaux adoptés par APIRG*****WP4.1B - Rapport d'avancement du projet IIM SG AIM 2 « Mise en œuvre des Systèmes d'Échange d'Information Aéronautique (AIXM)»***(Présenté par le BENIN)*

<b>RESUME</b>
Cette note de travail présente l'état d'avancement du projet AIM/2 : Mise en œuvre des Systèmes d'Échange d'Information Aéronautique (AIXM) ;
<b>Action de la Réunion au paragraphe 3.</b>
<b>REFERENCE(S):</b> SG/3) Rapport de la troisième Réunion du Sous-Groupe de Gestion de l'Infrastructure et de l'Information d'APIRG (IIM/SG/3)
Ce document de travail se rapporte aux <b>Objectifs Stratégiques de l'OACI :</b> A : Sécurité de l'Aviation B : Capacité et efficacité
<b>KPIS et Modules ASBU B0 concernés : B0-DATM</b>

**1. INTRODUCTION**

- 1.1 Le Projet IIM SG AIM2 a été lancé en 2018, suite aux conclusions de la deuxième réunion du sous-groupe APIRG sur la Gestion de l'Infrastructure et de l'Information (IIM/SG/2) qui s'est tenue à Dakar du 9 au 11 juillet 2018. Les travaux ont débuté avec l'assistance de l'ASECNA.
- 1.2 L'équipe du projet est composée d'experts AIS et ANS provenant des aviations civiles et des fournisseurs de services de la navigation aérienne de sept (07) pays (Afrique du Sud, Cote d'Ivoire, Cameroun, Kenya, Ethiopie, Angola et Bénin).

- 1.3 Les experts désignés par leur Administration ont participé aux activités de l'équipe projet en utilisant les ressources qu'ils avaient à leur disposition, particulièrement en cette période de Covid19 (téléconférences de coordination de projets, appels téléphoniques, réunions virtuelles, etc.).
- 1.4 Le présent document présente les progrès réalisés dans le cadre du projet de plan directeur de l'IIM. Il détaille les réalisations, les défis rencontrés par l'équipe, les recommandations possibles.

## 2. DISCUSSION

### 2.1 Objectif du projet :

2.1.1 Le projet AIM 2 vise à préparer un plan d'action à mettre en œuvre par les États pour la mise en œuvre du Modèle d'Échange d'Informations / données aéronautiques.

2.1.2 La portée du projet envisage l'évaluation et l'identification des niveaux d'automatisation associés à l'intégration de l'AIXM dans la région, à travers des enquêtes, l'identification des fournisseurs de bases de données et le suivi de l'élaboration des SARP sur cette question.

### 2.2 Principales réalisations :

2.2.1 Les projets de documents sur la description du projet et l'organisation du projet ont été achevés et une deuxième réunion s'est tenue le 11 mars 2019 pour valider ces documents. Seuls l'Afrique du Sud, le Bénin et l'ASECNA ont participé à cette réunion.

2.2.2 Le projet de document des termes de référence du projet est finalisé. Un questionnaire relatif à la demande d'information sur l'état de mise en œuvre de l'AIXM par les Etats a été validé et transmis au secrétariat de l'IIM SG.

2.2.3 Un tableau avec les inputs des responsables des livrables, pour la suite des activités du projet, avec des délais fixé a été élaboré en février 2021. Certaines dates sont actuellement dépassées et ce tableau doit être réactualisé après la réunion.

2.2.4 La matrice de couplage des projets et l'estimation des coûts des projets ne sont pas encore élaborés. Une plateforme collaborative a été mise en place pour le projet afin de partager tous les fichiers et tous les livrables du projet.

### 2.3 Difficultés rencontrées :

2.3.1 Le départ du projet du représentant de l'ASECNA a perturbé le fonctionnement déjà fragile de l'équipe projet.

2.3.2 La Covid19 n'a pas facilité les travaux de l'équipe projet, plusieurs réunions virtuelles n'ont pas pu se dérouler pour plusieurs raisons (quorum non atteint, indisponibilité des experts, problèmes de connexions, etc..).

**2.4 Perspectives :**

2.4.1 L'équipe projet envisage de se réorganiser afin de dynamiser les activités. Un secrétaire a été désigné et un second coordonnateur sera désigné pour permettre de réaliser les réunions de travail programmées.

2.4.2 Une réunion sera organisée afin de relancer les responsables des différentes activités pour lesquels ils ont été désignés. Les actions définies et les échéances fixées vont être actualisées.

2.4.3 Une estimation des coûts du projet devra être élaborée et les liens avec les autres projets les projets IIM et AAO seront finalisés.

**3. SUITE A DONNER PAR LA REUNION**

3.1 La réunion est invitée à :

- a) Prendre note des avancées faites par l'équipe projet et les difficultés ;
- b) Exhorter les États membres de l'équipe du Projet AIM 2 à encourager la participation active au projet de leurs experts désignés.

----- FIN -----